



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

06

LES ALPES-MARITIMES :
UN DÉPARTEMENT QUI PROTÈGE, INNOVE ET INVESTIT

VOUS

AVANT
TOUT!

LE MAG DU DÉPARTEMENT 06 | PRINTEMPS 2023 | N°20



Cime du diable

en partenariat avec

nice-matin

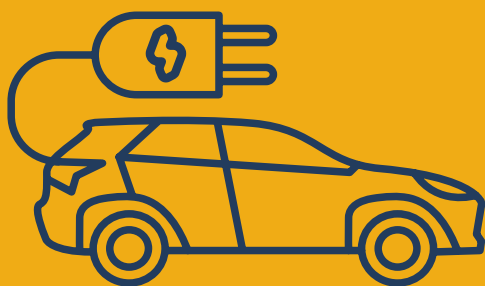
**LE DÉPARTEMENT
INVESTIT POUR VOUS**
Plan santé

L'ÉVÉNEMENT DU PRINTEMPS
Le Festival des Jardins
de la Côte d'Azur

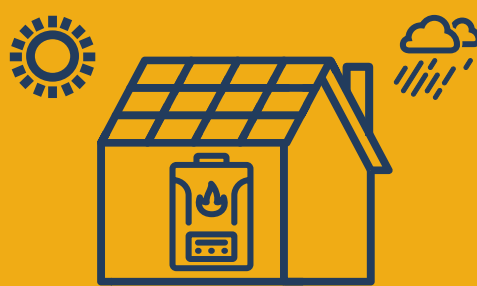
VOUS
AVANT
TOUT!



PASSEZ EN MODE ÉCO avec le Département !



Jusqu'à **5 400 €**
Pour acquérir un
véhicule électrique
neuf*



Jusqu'à **41 400 €**
pour améliorer
le confort
énergétique de
votre logement

Des aides **pour tous*** sur



www.greenddeal06.fr

*Toutes ces aides sont assujetties à des conditions spécifiques, sans exclusion de revenus.

** 5000 € pour le véhicule auquel s'ajoute 400 euros pour l'achat d'une borne si vous habitez en maison individuelle ou 400 € pour le raccordement à la borne de recharge si vous habitez en copropriété.

0800 037 016

Service et appel gratuits. Du lundi au vendredi, 9h-12h et 13h30-17h



#AlpesMaritimes



DEPARTEMENT06

VOUS
AVANT
TOUT!

Sommaire

DÉPARTEMENT 3.0

Vu sur les réseaux sociaux p. 4

Édito du Président p. 5

VOUS INFORMER

L'actu près de chez vous p. 6-9

QUE FAIT LE DÉPARTEMENT POUR VOUS ? p. 10-11

LE DÉPARTEMENT INVESTIT POUR VOUS

Le Plan santé p.12-13

PROFESSIONNELS : VOUS SOUTENIR p. 14-15

MARALPINS : VOUS ACCOMPAGNER p. 16-17

PROCHE DE VOUS p. 18-19

PLEIN CADRE

Salon International de l'Agriculture p. 20-21

GREEN DEAL

Un plan d'action pour la Méditerranée p. 22

SMART DEAL

Les Alpes-Maritimes, place forte de l'I.A. p. 23

VOTRE SANTÉ p. 24

VOS DÉMARCHES p. 25

L'ÉVÈNEMENT DU PRINTEMPS : LE FESTIVAL DES JARDINS DE LA CÔTE D'AZUR

p. 26-27

VOUS OXYGÈNER

Le parc naturel départemental du Vinaigrier p. 28-29

CULTURE & VOUS

Un printemps de découvertes p. 30-31

ÉVÈNEMENT À VENIR p. 32

TRIBUNES p. 33

VOUS ÉMERVEILLER

Rando du printemps p. 34

VOUS RÉGALER

Les frères Tourteaux et leur risotto au noir, tagliatelles de seiche et palourdes, jus iodé au curcuma p. 35

DÉPARTEMENT 3.0

▶ VU SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

f FACEBOOK



Pour ne rien manquer de l'actualité Seniors, RDV sur notre groupe Seniors O6 !

#SeniorsO6 #SeniorsEnAction #AlpesMaritimes
#DepartementO6

Instagram

Rêvons 2023 !

C'est le message d'espoir qu'a adressé @ca_ginesy, Président du Département des Alpes-Maritimes, lors de la cérémonie de vœux, qui s'est déroulée sur le front de neige du Garibeuil à Valberg, hier soir.

« Derrière l'élu, l'entrepreneur reste omniprésent. Je suis un incorrigible optimiste qui veut rêver les Alpes-Maritimes Avec Vous ! », Charles Ange Ginesy

#RevonsO6 et agissons ensemble pour concrétiser nos rêves !
#VousAvantTout



Twitter

#PréventionFeuxDeForêts

Le #DépartementO6 à travers son service #ForceO6 réalise plusieurs fois par an un programme de brûlage dirigé en vue de diminuer le risque incendie.

Rencontre avec Laurent Cerutti, Chef des opérations de brûlage dirigé à Force O6 !



in LINKEDIN

#AgirPourlEmploi

Le 16 février s'est tenue la Journée de l'Emploi au Centre Administratif Départemental des Alpes-Maritimes.

Mais qu'est-ce que la Journée de l'Emploi et quels sont ses avantages ?

Entre coaching personnalisé, accompagnement à la mobilité et simulations d'entretiens, vous pourrez y trouver un accompagnement complet pour vous aider à retrouver du travail.

#Emploi #SolidaritéO6 #VousAvantTout #AlpesMaritimes



À TRÈS VITE ! Sur notre site internet www.departement06.fr ou sur nos réseaux sociaux



@departement06



@AlpesMaritimes



@Département des Alpes Maritimes



Pour recevoir la newsletter du Département : rendez-vous sur www.departement06.fr
Retrouvez la version e-magazine du Mag' avec des contenus enrichis, + de liens et + de vidéos, sur www.departement06.fr dans la rubrique " Votre Département ".



Ne laisser personne sur le bord du chemin.



L'action sociale constitue le premier poste d'intervention du Département des Alpes-Maritimes avec un budget annuel de près de 612 millions d'euros. De la petite enfance au grand âge, en passant par l'insertion professionnelle, l'aide aux personnes en situation de handicap ou encore la découverte de la parentalité... le Département accompagne les Maralpins à tous les âges de la vie, avec une seule exigence : ne laisser personne sur le bord du chemin !

Ce 20^e numéro du Mag sera placé sous le signe de la solidarité, véritable ADN de la collectivité départementale.

Une solidarité humaine tout d'abord, puisqu'il reviendra sur la politique sociale exemplaire que nous menons depuis de nombreuses années et sur la politique de proximité que nous veillons à mettre en œuvre dans le domaine médico-social. Ainsi, vous pourrez découvrir les grands investissements du Plan santé, les actions réalisées en faveur des services d'aides à domicile ou la Maison de l'autonomie, nouveau guichet unique destiné aux personnes âgées ou en situation de handicap, inaugurée en mars dernier.

Une solidarité territoriale, ensuite. Avec plus de 90,6 millions d'euros dédiés à l'aide aux communes, le Département s'engage à maintenir un haut niveau d'investissement dans l'accompagnement et le soutien des acteurs publics.

Enfin, plus méconnue mais pourtant essentielle à notre avenir, une solidarité environnementale. Parce que protéger notre planète n'est plus une option mais l'affaire de tous, le Département a décidé en 2023 de renforcer ses aides aux particuliers pour les associer à la transition écologique.

Pour célébrer le retour du printemps et satisfaire vos envies d'évasion, laissez-vous entraîner par les « Surprenantes Perspectives » de la 4^e édition du Festival des Jardins de la Côte d'Azur, oxygénez-vous au cœur du parc naturel du Vinaigrier et profitez de l'offre culturelle départementale aussi riche que variée.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente lecture.



Charles Ange Ginésy
Président du Département des Alpes-Maritimes

L'ACTU

près de chez vous

Alpes-Maritimes



20^E ANNIVERSAIRE DES VOYAGES DE LA MÉMOIRE

Depuis 20 ans, le Département des Alpes-Maritimes organise les voyages de la mémoire pour sensibiliser les collégiens aux horreurs commises pendant la Seconde Guerre mondiale en les conduisant en Pologne, dans un ancien camp de concentration devenu le Mémorial et le Musée d'Auschwitz-Birkenau. En 20 ans, 94 voyages ont été organisés et 17 000 collégiens y ont participé. Pour célébrer cet anniversaire, Charles Ange Ginésy a tenu à rassembler, lors d'une grande cérémonie, les grands témoins qui font vivre ce devoir de mémoire. À cette occasion une nouvelle convention de partenariat a été signée entre le Département et le Mémorial de la Shoah afin d'effectuer davantage d'actions de sensibilisation auprès des collégiens.

TOUR DES ALPES-MARITIMES ET DU VAR

Les 18 et 19 février, les Alpes-Maritimes ont accueilli la 55^e édition du Tour des Alpes-Maritimes et du Var organisée par le Groupe Nice-Matin et dont le Département est partenaire titre. Ce formidable événement sportif a, cette année encore, mis en lumière la beauté des paysages du territoire et s'est conclu par la victoire de Kévin Vauquelin, cagnois d'adoption, qui succède au colombien Nairo Quintana.



FINALE DE DANSE AVEC LES SENIORS

Dimanche 5 mars s'est tenue la grande finale du concours « Danse avec les seniors » organisé par le Département dans le cadre du programme « Seniors en action ! ». Cette 8^e édition, présidée par Nathalie Marquay-Pernaut, Miss France 1987 et comédienne, et présentée par Bernard Montiel s'est tenue, pour la première fois, au Palais Nikaïa. Les 8 couples de danseurs qui se sont affrontés, ont offert un magnifique spectacle aux 3200 spectateurs venus assister à cette finale remportée par Patricia et Alain Verdu de Nice.



ROQUESTÉRON



REMISE D'UN CAMION-CITERNE RURAL LÉGER AU CIS DE ROQUESTÉRON

Charles Ange Ginésy a remis aux sapeurs pompiers du CIS de Roquestéron un camion citerne rural léger, véhicule novateur et polyvalent pouvant emporter 1600 litres d'eau. Une action qui confirme le soutien inconditionnel du Département au SDIS 06, l'un des plus performants de France. En 2023, le Département soutient le SDIS 06 à hauteur de 84 millions d'euros auxquels s'ajoute une subvention exceptionnelle d'investissement de 4,5 millions d'euros pour la reconstruction ou la restructuration de plusieurs casernes.

OFFRIR AUX COLLÉGIENS LES MEILLEURES CONDITIONS D'ÉTUDES !

Dans le cadre de sa politique SMART Deal et de son Plan Collèges 2028, le Département a équipé le collège Auguste-Blanqui de Puget-Théniers de 16 écrans numériques interactifs, en remplacement des vidéoprojecteurs et des traditionnels tableaux. Ces écrans sont de véritables outils numériques innovants qui proposent de nombreuses possibilités éducatives aux professeurs. Depuis 2022, plus de 900 écrans ont été installés dans 72 collèges publics. Par la même occasion, le Président du Département Charles Ange Ginésy, accompagné de nombreux élus, a inauguré le gymnase rénové du collège Auguste-Blanqui.

PUGET-THÉNIERS



Pays Grassois



GRÉOLIÈRES-LES-NEIGES

LA STATION DE GRÉOLIÈRES-LES-NEIGES FÊTE SES 60 ANS !

Construite en 1963 par un baron belge, la station de Gréolières-les-Neiges a soufflé ses 60 bougies. Un anniversaire dont le programme s'est amorcé en beauté le 7 janvier en présence du Président du Département entouré de nombreux élus du territoire. Pleine de charme et proche du littoral, le Département est pleinement mobilisé pour répondre aux besoins de cette station familiale et de l'accompagner dans la diversification quatre saisons. Gréolières-les-Neiges dispose déjà de nombreux atouts en la matière avec notamment des activités estivales comme la randonnée, le VTT ou le parapente. Parmi de nombreux autres projets, une piste de luge d'été dernière génération verra le jour d'ici début 2024.





EUROVÉLO 8 :

UNE NOUVELLE SECTION DE LA ROUTE DE LA MÉDITERRANÉE À MANDELIEU-LA NAPOULE

L'inauguration de la piste cyclable EuroVélo 8 sur la RD 192 section des Résidences sur l'avenue Gaston-de-Fontmichel est une opération d'aménagement conjointe du Département des Alpes-Maritimes et de la Ville de Mandelieu-La Napoule. Cette portion de 700 mètres, s'inscrit dans le Plan Vélo départemental 2022-2028. L'EV8, aussi appelée « route de la Méditerranée », se développe à terme sur toute la bande côtière sur 97 km entre Menton et Mandelieu, traversant 4 communautés d'agglomération et 15 communes. Elle vise à la fois un usage de loisirs, de tourisme et de déplacements « domicile-travail ».

UN NOUVEAU BASSIN DE RÉTENTION DE LA THÉOULIÈRE À MANDELIEU-LA NAPOULE

Ce nouveau bassin de retenue d'une surface de plus de 14 000 m², accompagné d'un piège à embâcles permettra de lutter contre les inondations et ainsi protéger la population ! Il constitue une première tranche d'aménagement qui sera suivie par une seconde tranche de recalibrage du vallon en aval. D'un coût d'1 million d'euros, ce bassin de rétention aura mobilisé des financements croisés : le Département, la Communauté de Communes de Cannes Pays de Lérins, la ville de Mandelieu-la Napoule et l'État. La réalisation de ce bassin de retenue de crues sur la Théoulière, un affluent de la Siagne, vient s'ajouter aux ouvrages existants pour parer aux risques d'inondation de manière efficace. Le Département des Alpes-Maritimes, grâce à l'expertise du SMIAGE met en œuvre tous les outils de protection afin de ne pas revivre les catastrophes du passé.



Roya - Paillon - Riviera Française



RECONSTRUCTION ROYA : ANTICIPER COLLECTIVEMENT LA GESTION DES RISQUES NATURELS

Le vendredi 3 mars 2023, en Commission permanente du Département des Alpes-Maritimes, le Président Charles Ange Ginésy a annoncé le classement de plusieurs pistes du secteur de la vallée de la Roya en voirie départementale. Une mesure destinée à mieux anticiper de futures catastrophes naturelles en permettant aux véhicules d'urgence, de secours et engins de chantier, d'accéder plus rapidement aux endroits sinistrés. Grâce à l'État et à la commune de Breil-sur-Roya, le Département prendra en propriété propre 72,8 km de pistes de la vallée de la Roya. Le Département et le SMIAGE vont entreprendre les travaux nécessaires à l'adaptation de ces pistes pour permettre les interventions d'urgence.



NICE



TOP DÉPART POUR LES TRAVAUX DE L'INSTITUT AXEL KAHN !

Le Département des Alpes-Maritimes s'est associé à deux partenaires historiques, la Ligue contre le cancer des Alpes-Maritimes et le Centre Antoine Lacassagne, pour créer l'Institut Axel Kahn qui ouvrira ses portes au public en septembre 2023. C'est le 3 février, veille de la journée mondiale contre le cancer, qu'ont été lancés les travaux de ce lieu unique et inédit en France dont le principal objectif sera de faciliter les parcours de santé et de vie des malades en proposant une offre globale de soutien et un accompagnement personnalisé dans le suivi avant, pendant et après le cancer, en y associant l'entourage et l'ensemble des partenaires du territoire.

GLOBAL TRIATHLON AWARDS, UNE 1^{RE} MONDIALE AU CŒUR DES ALPES-MARITIMES

La 1^{re} édition des Global Triathlon Awards s'est tenue le 20 janvier dernier au Palais de la Méditerranée à Nice. Ce gala dont le Département des Alpes-Maritimes est partenaire permet de récompenser les meilleurs triathlètes de l'année 2022. Aucune autre cérémonie dans le domaine du sport, ici dans les Alpes-Maritimes, n'aura rassemblé autant d'athlètes titrés sur la scène internationale tous sports confondus : 17 champions du monde et 5 champions olympiques et paralympiques étaient présents dont Laurent Jalabert, Stephen Roche, Stéphane Diagana, Alain Bernard... Terre de triathlon, le Département accueillera, en 2023, 4 triathlons internationaux : le Cannes International Triathlon, le Challenge de Cagnes-sur-Mer, l'Ironman de Nice et les mondiaux à Nice.



Antibes - Sophia Antipolis



UNE NOUVELLE PISTE CYCLABLE ENTRE MOUGINS ET SOPHIA ANTIPOLIS !

Dans le cadre du Plan Vélo départemental 2022-2028, le Département a inauguré la piste cyclable entre Mougins-le-Haut (RD 135) et le giratoire de la RD 35 à Sophia Antipolis. Cette piste bidirectionnelle et sécurisée de 1,4 km, s'inscrit dans le schéma cyclable sophilopolitain conventionné entre le Département et la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis. Celui-ci vise à la fois à faciliter les déplacements courts du quotidien pour les salariés, mais aussi les sorties de loisirs vers le parc départemental de la Valmasque. Parfaitement intégré à la voirie, cet aménagement cyclable est innovant puisqu'il dispose d'un éclairage intelligent réglé à 20% d'intensité pour préserver la biodiversité et réaliser des économies d'énergie.





Budget 2023 : protéger, investir, innover

En 2023, le budget du Département des Alpes-Maritimes se veut efficace, pragmatique et innovant. Il soutiendra deux points importants : la protection des Maralpins et l'engagement en faveur de leur avenir et celui de leurs enfants. Un cap ambitieux mais réaliste grâce à une gestion saine et rigoureuse.

Un bouclier social hors norme

20 M€ POUR PROTÉGER LE POUVOIR D'ACHAT DES MARALPINS !



155 POSTES D'AIDES-SOIGNANTS

financés en plus
pour les Ehpad publics
et privés



PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

supplémentaire pour permettre
aux Ehpad de supporter les effets de
l'inflation, en contrepartie du gel
du prix de la journée des résidents
pour les familles



AUGMENTATION DES SALAIRES

pour les 1 700 travailleurs sociaux
et 600 agents du Département
en charge des solidarités humaines



0 EURO D'AUGMENTATION

des cantines pour les familles
des collégiens



PRISE EN CHARGE DES AUGMENTATIONS

dues à l'inflation pour les collèges,
les associations sportives et culturelles

Des investissements pour les grands projets d'avenir

PLAN MOBILITÉ 2028

- **Mission Reconstruction Roya :**
100% des travaux terminés en 2023 !
- **330 M€** pour l'aménagement du territoire et le développement d'infrastructures nouvelles (sécurisation des tunnels de Castillon, de la Mescla et du Reveston, réalisation du pont de la Trinité à Puget-Théniers, finalisation de l'échangeur de la Paoute...)

PLAN COLLÈGE 06

- **71 M€** pour la construction / réhabilitation des établissements (construction du nouveau collège de Levens, reconstruction du collège des Campelières à Mougins, construction des collèges de Gattières et Saint-Isidore)

SOLIDARITÉ TERRITORIALE

- **90,6 M€** pour l'aide aux communes

SÉCURITÉ

- **63 sapeurs-pompiers** supplémentaires recrutés au SDIS 06
- **4,5 M€** pour la reconstruction et la réhabilitation des casernes (reconstruction des casernes de Castagniers, Saint-Martin-Vésubie et Saint-Sauveur-sur-Tinée, la réhabilitation de celles de Cannes-Pastour, Vence, Carros, Isola, regroupement des casernes d'Auribeau-sur-Siagne, Pégomas et La Roquette-sur-Siagne en un seul centre à Pégomas).

GREEN DEAL

- **52 M€** pour la transition écologique
- **Plan Vélo 2028** (nouveaux tronçons de pistes cyclables à Mougins, Biot et Menton)
- **3** nouvelles Aides GREEN Deal ouvertes à tous
- **25 M€** pour le Plan départemental de gestion de l'eau.

SMART DEAL

- **23 M€** pour la transition numérique
- **Création d'un Appel à projets SMART Deal** pour optimiser les services publics grâce à l'Intelligence Artificielle.





La santé avant tout

Déjà investi dans ses missions pour la santé, le Département intensifie aujourd'hui ses actions en les intégrant dans « toutes les politiques ». Un plan inédit avec pour fil conducteur l'innovation !

LA SANTÉ, AU CŒUR DES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

Depuis la pandémie du Covid-19, la santé est devenue un axe central et transversal au cœur de la dynamique territoriale. Aussi, le Département lance aujourd'hui son plan départemental de santé 2023-2028 afin de mettre la « Santé dans toutes les politiques » pour l'appréhender de manière globale. À travers le territoire, les initiatives d'envergure se multiplient : ouverture du Centre de Santé de Puget-Théniers en 2022, acquisition d'un 2^e bus médical connecté en 2023, création de l'Institut du cancer « Axel Kahn », campagne de sensibilisation aux dépistages des cancers et de vaccination contre les papillomavirus humains... Sans oublier, les Appels à projets santé.

INSTITUT AXEL KAHN, UN DISPOSITIF INÉDIT DÉDIÉ AU CANCER

À la rentrée 2023, un Institut départemental du cancer verra le jour à Nice. Baptisé Axel Kahn (IAK), en hommage au célèbre généticien, ce lieu unique est dédié aux personnes atteintes d'un cancer et à leur entourage. Le futur pôle multimodal est la création du Département des Alpes-Maritimes, associé à deux partenaires, La Ligue contre le cancer 06 et le Centre Antoine-Lacassagne.

40 000

personnes atteintes d'un cancer dans les Alpes-Maritimes

8 MILLIONS D'EUROS

investis pour l'ouverture de l'Institut Axel Kahn

DES AIDES POUR LUTTER CONTRE LES DÉSERTS MÉDICAUX

Dans le cadre de son Plan « Stop aux déserts médicaux », le Département met en place de nouveaux dispositifs pour faciliter l'accès aux soins pour tous et renforcer le maillage médical des zones rurales sous-dotées en offre de soins.

2 MILLIONS D'EUROS

pour aider la profession médicale à s'installer dans le haut et moyen pays.

LES APPELS À PROJETS SANTÉ

Dispositif unique en France, les Appels à projets santé sont destinés à soutenir financièrement des initiatives développées par les équipes médicales et / ou de recherche des Alpes-Maritimes visant à améliorer la santé, la prévention, le dépistage, le diagnostic ou la prise en charge des maladies.

284 PROJETS

ont été accompagnés depuis 2006 pour un montant de 36,5 millions d'euros

2 MILLIONS D'EUROS

supplémentaires pour l'Appel à projets exceptionnel 2023 baptisé "Albert Calmette"



L'innovation à tout prix

Zoom sur 3 projets lauréats des Appels à projets santé

DA VINCI XI : UN ROBOT POUR AMÉLIORER LA CHIRURGIE DES CANCERS

En septembre dernier, le Centre Antoine Lacassagne à Nice s'est doté d'un robot chirurgical dernière génération : le Da Vinci XI. Lauréat de l'Appel à projets santé 2021, cet outil technologique peu invasif est utilisé dans le traitement des cancers de la sphère ORL, gynécologique et mammaire. Grâce à ses 4 bras articulés pilotés par le chirurgien, il améliore le geste chirurgical et permet de diminuer les pertes de sang, de réduire les séquelles, la douleur et les complications postopératoires ainsi que la durée d'hospitalisation du patient. **Un équipement pionnier à la pointe de l'innovation, financé par le Département des Alpes-Maritimes pour un montant de 989 000 €.**

GLOREHA R : RÉÉDUCER LES MEMBRES SUPÉRIEURS

Lauréat de l'Appel à projets santé 2019, le dispositif robotisé GLOREHA R est la nouvelle acquisition de l'association PEP 06 (Pupilles de l'Enseignement Public 06). Utilisant l'intelligence artificielle, cet outil de haute technologie est dédié à la rééducation de la main et du membre supérieur des enfants et adultes en situation de handicap moteur. Muni de gants équipés de capteurs et reliés à des câbles pour guider ses mouvements, le patient s'immerge dans un univers virtuel face à un écran d'ordinateur. Au cours d'une séance ludique de 45 minutes, il effectue différents exercices destinés à faire travailler ses membres, accompagné par un rééducateur. Les progrès accomplis sont enregistrés et suivis dans le temps. **Le coût de cet équipement financé par le Département des Alpes-Maritimes ? 51 000 €.**



MOUV4AUTISME : UNE AIDE AU DIAGNOSTIC ET À L'ACCOMPAGNEMENT DU TROUBLE AUTISTIQUE

Afin de mieux comprendre les troubles sensoriels et du comportement des personnes atteintes d'autisme, la Fondation Lenval s'est équipée du dispositif Mouv4Autisme. Cette technologie, lauréate de l'Appel à projets santé 2019, s'appuie sur l'Intelligence Artificielle et la réalité virtuelle. Des caméras 3D installées dans une salle lors d'entretiens d'évaluation permettent de filmer les mouvements oculaires d'un enfant autiste et de reconnaître, après analyse des images captées, les mouvements physiques caractéristiques de ce handicap. Véritable aide au diagnostic, le procédé permet la mise en place d'un accompagnement adéquat plus rapide. **24 465 € ont été octroyés par le Département des Alpes-Maritimes pour cet équipement.**





Au plus près des Services d'aide à domicile

En 2023, le Département poursuit son engagement sans relâche pour accompagner, soutenir financièrement et renforcer l'attractivité des Services d'aide et d'accompagnement à domicile.

SOUTENIR LA REVALORISATION SALARIALE DES SERVICES D'AIDE À DOMICILE (SAAD)

Le Département a adopté un plan de soutien en 2020 visant à apporter une aide financière aux services d'aide à domicile (SAAD). L'objectif est de promouvoir la qualité de la prise en charge, la formation et le recrutement des personnels. Sur l'année 2022, 30 services d'aide à domicile associatifs ont bénéficié d'aides financières pour revaloriser le salaires de leurs employés. Il s'est traduit notamment par une hausse de 15% en moyenne des salaires des aidants et accompagnants à domicile et par le passage du taux horaire de l'Allocation personnalisée de l'autonomie (APA) et de la Prestation de compensation du handicap (PCH) à 22€ de l'heure.



Dans un contexte où ces métiers exigeants sont en tension et peinent de plus en plus à recruter, par manque d'attractivité, nous faisons là un geste important pour les revaloriser. Ces personnes le méritent et nous sommes fiers de pouvoir nous engager à leurs côtés.

Charles Ange GINÉSY



RENDRE ATTRACTIF LES MÉTIERS DU SECTEUR GRÂCE À UN RÉSEAU D'AMBASSEDEURS

Aujourd'hui encore, les métiers du grand âge et du handicap pâtissent d'une mauvaise image auprès de la population. Conséquence directe, ce secteur essentiel en pleine croissance souffre d'une pénurie de professionnels qualifiés et d'un manque de candidats. Pour y remédier, le Département des Alpes-Maritimes et son Centre Départemental des Métiers de l'Autonomie (CDMA) lancent en 2023 un réseau d'ambassadeurs des métiers de l'autonomie, en partenariat avec l'association CERSAP 06. « Les métiers de l'autonomie sont de beaux métiers, humains et qui ont du sens. Nous apportons tous les jours de l'aide à des personnes qui en ont besoin », souligne Maxence Hotte, président de Cersap 06. Et d'ajouter : « Grâce au soutien du Département, nous allons pouvoir présenter et surtout valoriser nos professions auprès du grand public ». Dès ce printemps, des professionnels d'Établissements et services médico-sociaux (ESMS), d'usagers et d'aidants vont se déplacer auprès des lycéens et collégiens, et aussi des demandeurs d'emploi, pour présenter les différentes facettes de ce secteur méconnu, avec un objectif : sortir des clichés et des idées reçues, et susciter des vocations. À terme, 150 ambassadeurs devraient sillonner le territoire.

Pour devenir ambassadeur des métiers de l'autonomie, contactez l'association CERSAPO6 : cersap.ambassadeurs@gmail.com



300 000

C'est le nombre d'emplois à pourvoir en France d'ici 2030

Sophie Manfredi, Directrice de l'association AIDA, Cagnes-sur-Mer et Mandelieu



Notre association de services à la personne possède deux agences, à Cagnes-sur-Mer et Mandelieu, qui gèrent 3 500 heures de prestations par mois avec une quarantaine d'aides à domicile et d'auxiliaires de vie. Le travail que l'on a se fait essentiellement à travers le Département. AIDA est aussi sous contrat CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) avec le Département pour la période 2021-2024, un dispositif qui garantit des procédures de qualité et nous offre des avantages

financiers. Actuellement, la collectivité nous verse 1€ de l'heure par heure prestée, une somme que nous utilisons notamment pour de la formation ou pour le bien-être de nos bénéficiaires. En tant que SAAD associatif, le Département nous a également aidé financièrement pour amortir l'augmentation des salaires prévue par l'avenant 43 de 2021. Cette année, nous allons participer au tout nouveau réseau départemental des ambassadeurs des métiers de l'autonomie afin de promouvoir notre métier, et pour lequel je me suis positionnée comme ambassadrice tutrice.

Maxence Hotte, Directeur du service d'aide à la personne FEE A DOM, Cagnes-sur-Mer



Voilà plus de 15 ans que la société de services à la personne FEE A DOM évolue à Cagnes-sur-Mer. Au quotidien, 28 salariés travaillent auprès de personnes en situation de perte d'autonomie ou de handicap, pour tout ce qui concerne la vie quotidienne et le maintien à domicile. « Cela peut être pour de l'aide ménagère, de l'aide à la toilette, pour s'habiller, faire les courses, préparer les repas, entretenir le linge, accompagner la personne à un rendez-vous chez un médecin... et nous assurons un lien social », précise Maxence Hotte. Des prestations qui peuvent être de quelques heures par semaine et atteindre jusqu'à 300 heures et plus par mois. Elles peuvent être financées en partie par le Département quand elles sont intégrées au plan d'aide d'un bénéficiaire de l'Allocation Personnalisée

d'Autonomie (APA) ou de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH). « La collectivité se charge dans un premier temps d'évaluer la personne à son domicile pour identifier ses besoins et établir un plan d'aide, avec le nombre d'heures allouées et le pourcentage de prise en charge selon ses revenus. A partir de là, on peut mettre en place les interventions. Pour des gens qui ont de gros besoins ou très peu de revenus, il peut y avoir des prises en charge à 100 % », souligne Maxence Hotte, dont le service d'aide à domicile œuvre auprès de 120 à 150 bénéficiaires par mois en moyenne.



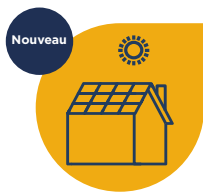
**VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI OU UNE FORMATION
QUI VOUS RESSEMBLE ET QUI DONNE DU SENS
À VOTRE QUOTIDIEN ?**

L'aide à domicile recouvre une diversité de métiers. Ils ont tous comme points communs d'agir au plus près des personnes âgées, de rompre leur isolement et de recréer du lien social entre les générations. Par exemple, le professionnel peut accompagner la personne âgée dans ses sorties, l'aider à la réalisation des tâches de la vie courante, l'aider à l'entretien du logement, la reconforter par une présence quotidienne rassurante et bienveillante.



Du nouveau au sujet des aides GREEN Deal !

Face au succès rencontré par le programme d'aides financières et d'accompagnement aux particuliers lancé en octobre dernier, le Département a décidé, en 2023, de renforcer son action afin de toujours favoriser plus la mobilité durable et la rénovation énergétique de l'habitat avec trois nouvelles aides* !



Jusqu'à 10 000 €
pour l'installation de panneaux photovoltaïques

Qui peut en bénéficier ?

Les propriétaires occupants au titre de leur résidence principale, les propriétaires bailleurs (particuliers ou personnes morales de droit public ou privé), les usufruitiers.

Les bailleurs sociaux ne sont toutefois pas éligibles.

Quel type d'équipement ?

Le Département des Alpes-Maritimes octroie au titre d'un logement individuel une aide pour les panneaux solaires photovoltaïques installés sur bâtiment, pour une production intégralement consommée ou partiellement consommée avec injection du surplus dans le réseau. Le tiers financement ou les kits solaires ne sont pas éligibles à cette aide.

L'installation devra être réalisée par une entreprise labélisée RGE (Reconnu Garant de l'Environnement dans le domaine d'intervention).

Quel est le montant de l'aide ?

Cette aide s'élève à hauteur de 50% du montant hors taxe de l'installation plafonnée à 10 000 euros.

En se basant sur le coût moyen national constaté (référence ADEME / Hespul) des installations en fonction de la taille de puissance, deux cas sont possibles :

- si le montant de l'investissement hors taxe réalisé par le bénéficiaire est inférieur au coût moyen constaté d'une installation de même type, alors l'aide est de 50 % du montant de l'investissement ;
- en revanche, si le montant de l'investissement hors taxe réalisé par le bénéficiaire est supérieur au coût moyen constaté d'une installation de même type, alors l'aide est de 50% du montant de ce coût moyen.

Bon à savoir !

Ces aides départementales sont ouvertes à tous sans exclusion de revenus. Le montant des aides varie en fonction des revenus.



Protéger notre planète, en commençant par notre merveilleux patrimoine naturel maralpin, n'est plus une option. C'est désormais l'affaire de tous.

Charles Ange GINÉSY



Nouveau



Jusqu'à 1 000 €
pour l'installation d'un chauffe-eau solaire individuel

Qui peut en bénéficier ?

Les propriétaires occupants au titre de leur résidence principale, les propriétaires bailleurs (particuliers ou personnes morales de droit public ou privé), les usufruitiers. Les bailleurs sociaux ne sont toutefois pas éligibles.

Quel type d'équipement ?

Le Département des Alpes-Maritimes octroie au titre d'un logement individuel une aide pour les chauffe-eau solaires individuels (CESI) dont la surface de capteurs installés est supérieure ou égale à 2 m².

L'installation devra être réalisée par une entreprise labélisée RGE (Reconnu Garant de l'Environnement dans le domaine d'intervention).

Quel est le montant de l'aide ?

Cette aide s'élève à hauteur de 25 % du montant hors taxe de l'installation, plafonnée en fonction de la surface de capteurs solaires thermiques à hauteur de 300 euros par m², dans la limite de 1 000 euros par projet.

Nouveau



Jusqu'à 400 €
pour l'installation d'une borne de recharge en maison individuelle

Qui peut en bénéficier ?

Les propriétaires occupants au titre de leur résidence principale, les propriétaires bailleurs (particuliers ou personnes morales de droit public ou privé), les usufruitiers. Les bailleurs sociaux ne sont toutefois pas éligibles.

Quel type d'équipement ?

Le Département des Alpes-Maritimes octroie au titre d'un logement individuel une aide pour l'installation d'une borne de rechargement privative pour les véhicules électriques. Les prises renforcées ne sont pas éligibles à ce dispositif. L'installation devra être réalisée par une entreprise labélisée IRVE (Qualifiée dans le domaine d'intervention).

Quel est le montant de l'aide ?

Cette aide s'élève à hauteur de 50 % du montant hors taxe de l'installation, plafonnée à 400 euros.



CES AIDES VOUS INTERESSENT ?

Retrouvez toutes les informations
sur ces aides sur :



www.greendeal06.fr



Le guichet Confort Énergie 06
est à votre disposition :



par téléphone au
0800 037 016

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
service et appel gratuits.



ou par e-mail
confortenergie06@departement06.fr

Accédez à nos services
en ligne en un clic sur :

mesdemarches06.fr



En brève, l'actu sociale et solidaire du Département

À travers le territoire, le Département multiplie les initiatives en faveur des publics vulnérables.

LA 1^{RE} MAISON DES ALPES-MARITIMES DES 1000 PREMIERS JOURS A OUVERT À NICE !

Le Département des Alpes-Maritimes est le premier département de France à avoir ouvert une Maison départementale des 1000 premiers jours. Située avenue de la Californie à Nice, cet établissement propose, sur 700 m², une offre de services et de conseils en faveur des femmes enceintes, des parents, des futurs parents, des nourrissons et des enfants de moins de 3 ans. L'idée des 1 000 premiers jours est un concept scientifique, initié par Boris Cyrulnik basé sur les neurosciences, mettant en évidence une période clef pour le développement de l'enfant. Cet établissement offre gratuitement, à chaque usager maralpin qui le souhaite, un accompagnement ponctuel de qualité à un ou plusieurs moments de son parcours des 1 000 premiers jours avec l'aide de professionnels (pédopsychiatre, neuropsychologue, psychiatre...).

LA MAISON DES ALPES-MARITIMES, GRAND PÔLE MÉDICO-SOCIAL DU QUARTIER PAUL MONTEL À NICE

Le Département des Alpes-Maritimes mène une politique sociale, solidaire et exemplaire depuis de nombreuses années et veille à pratiquer, dans le domaine médico-social, une politique de proximité adaptée aux attentes pour répondre à une exigence : la solidarité pour tous. Ainsi, la Maison des Alpes-Maritimes du boulevard Paul Montel propose un éventail de services à destination des riverains : action et aide sociale (MSD) ; Protection Maternelle et Infantile (fusion entre la PMI de la Californie et celle de Paul Montel) ; Insertion / RSA (ETIC) ; Maison de l'Autonomie (MDPH et personnes âgées).

EXTENSIONS DU DISPOSITIF SOLIDAIRE MON VOISIN 06 A DU COEUR

Mon Voisin 06 a du cœur est un dispositif gratuit et innovant de mise en relation de seniors et d'aidants avec des bénévoles qui s'inscrit dans le cadre du Plan départemental d'aide aux aidants. Son objectif est de permettre à des bénévoles volontaires d'apporter soutien, aide et réconfort aux seniors isolés et à leurs aidants épuisés afin que chacun retrouve un peu de sérénité, de repos et de bien-être. Ouverte à tous les Maralpins depuis le 24 mars 2020 suite au premier confinement, la plateforme locale d'entraide du Département des Alpes-Maritimes a rencontré un franc succès. A ce jour, 711 bénéficiaires et 193 bénévoles sont inscrits et plus de 3000 actions ont été réalisées. D'abord déployé à Saint-Laurent-du-Var, Cagnes-sur-Mer, Vence et le secteur mentonnais, ce dispositif s'est progressivement étendu sur l'ensemble du territoire. Aujourd'hui, 22 communes conventionnées par le Département sont concernées par la plateforme dont Falicon, Mougins, Puget-Thénières mais encore Saint André-de-la-Roche. D'autres communes du Moyen et Haut Pays devraient intégrer le dispositif dans le courant de l'année.

Pour tout renseignement, rendez-vous sur :
www.monvoisin06aducoeur.fr
ou par téléphone via le N° vert 0805 404 022.





NOUVEAU !

Maison de l'autonomie

Le nouveau service de proximité

Accompagner les personnes âgées ou en situation de handicap ainsi que leurs aidants.

Née de la fusion entre les services de l'autonomie du Département, la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et les Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC) du Haut et Moyen pays, la MDA est désormais le guichet unique pour accompagner les Alpes-Maritimes dans toutes leurs démarches liées à la perte d'autonomie et au handicap.

14 SITES DE PROXIMITÉ OUVERTS EN 2023

8 Maisons de l'Autonomie ont ouvert leurs portes au mois de mars : à Nice et Cagnes-Sur-Mer sur le littoral, et dans le Moyen et le Haut Pays à Sospel, Saint-André-de-la-Roche, Breil-sur-Roya, Saint-Étienne-de-Tinée, Puget-Thénié et Roquebillière. D'autres antennes ouvriront au cours de l'année 2023 à Antibes, Cannes, Grasse, Nice et Menton, couvrant ainsi l'ensemble du territoire des Alpes-Maritimes.

POUR QUI ?

La MDA s'adresse à un large public : aux enfants de 0 à 18 ans et aux adultes en situation de handicap, aux personnes âgées dépendantes, aux parents et aux aidants familiaux ; et aussi, aux professionnels de services et établissements médico-sociaux et sanitaires, aux professionnels de santé ou de services tutélaires, aux collectivités locales, aux associations...



UN NUMÉRO UNIQUE ET GRATUIT
0 805 56 60 06 (gratuit à partir d'un téléphone fixe)
De 8h à 20h, du lundi au samedi



UN SITE INTERNET UNIQUE
mda06.fr (ouverture au 1^{er} semestre 2023)



UNE ADRESSE POSTALE UNIQUE
Maison de l'autonomie B.P 3007
06201 Nice Cedex 3



DES PERMANENCES SPÉCIALISÉES
Des permanences dédiées aux personnes sourdes ou malentendantes sont proposées à l'accueil central de la MDA au boulevard Paul Montel à Nice, tous les mercredis, sans rendez-vous de 9h à 12h.

Pour vos demandes d'Allocations (APA,PCH) et le suivi en ligne de vos démarches :

 mesdemarches06.fr

PLEIN CADRE



Le Département des Alpes-Maritimes présent au Salon International de l'Agriculture.

Paris – 27 février 2023

DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES 06
RÉGION
SUD



LES GRANDES
PRODUCTIONS
HORTICOLTES



Un plan d'action pour la Méditerranée

Afin de renforcer sa politique maritime, le Département lance le Plan Méditerranée 06, un programme d'actions complet visant à protéger le milieu marin maralpin. Pour une mer verte et une croissance bleue.

PRÉSERVER LE MILIEU MARIN, UNE PRIORITÉ !

Long de 120 km, le littoral maralpin est couvert par un maillage d'aires marines protégées, gérées par différentes collectivités locales. Pour préserver ce précieux patrimoine maritime, le Département développe aujourd'hui une politique ambitieuse, tournée vers la préservation des habitats marins et le maintien de la biodiversité, le développement maîtrisé des activités socio-économiques et la mise en place d'actions de sensibilisation des scolaires et du grand public.

UN PLAN MÉDITERRANÉE 06 AMBITIEUX

47 actions sont programmées sur 5 ans pour un budget de 8 millions d'euros et dont une vingtaine sont d'ores et déjà engagées en 2023. Parmi elles se trouve le suivi des zones marines protégées et des cantonnements de pêche avec des méthodes scientifiques innovantes, telles que l'ADN environnemental pour la détection

des espèces. Une première campagne de récupération des filets de pêche perdus en mer sera lancée au cours du 3^e trimestre 2023. Autres projets : l'acquisition d'un catamaran à voile dédié à la découverte pédagogique du milieu marin par les collégiens, la création d'une zone de mouillage dans le Parc Maritime Départemental de l'Estérel-Théoule pour protéger l'herbier de Posidonie, l'ouverture de deux nouveaux sentiers sous-marins...



*Le Département des Alpes-Maritimes
1^{er} contributeur au « Fonds Volontaire Pelagos »
pour la protection des mammifères marins !*

Le Département des Alpes-Maritimes est un partenaire historique de l'Accord Pelagos créant le Sanctuaire des mammifères marins en Méditerranée. Cet accord a pour objectif d'instaurer des actions concertées et harmonisées entre la France, l'Italie et la Principauté de Monaco, pour la protection des mammifères marins et de leurs habitats contre toutes les causes de perturbation : pollutions, nuisances sonores sous-marines, captures et blessures accidentelles...

Lors de la Commission Permanente, vendredi 3 mars 2023, l'Assemblée départementale, présidée par Charles Ange Ginésy, a voté une aide financière de 30 000 €

à l'Accord International Pelagos-Sanctuaire pour les mammifères marins. Véritable acteur de proximité, situé à la frontière avec l'Italie et la Principauté de Monaco, le Département des Alpes-Maritimes constitue une porte majeure sur le Sanctuaire et en fait un territoire pilote dans la coopération franco-italo-monégasque pour la protection de notre environnement marin ».





Les Alpes-Maritimes, place forte de l'IA

Pour sa 2^e édition en février, le World A.I. Cannes Festival a réuni les leaders mondiaux de l'Intelligence Artificielle (IA). Une opportunité unique pour le Département de présenter l'écosystème azuréen de l'IA, et sensibiliser le public aux enjeux de cette révolution technologique.

LES ALPES-MARITIMES, À LA POINTE DE L'IA

Le stand du Département « Côte d'Azur France : Terre d'IA », avec ses partenaires, ne s'est pas désempilé durant les trois jours du World Artificial Intelligence Cannes Festival (WAICF). Les visiteurs ont pu découvrir tout l'écosystème azuréen de l'IA, que ce soit sur l'espace institutionnel, le Village de startups, ou le très animé plateau TV et sa programmation en continu. « Les Alpes-Maritimes sont le département n°1 de l'IA dans la région, aucun autre département ne possède cette richesse », souligne Marco Landi. En tout, « une cinquantaine de startups locales ont répondu à l'appel », souligne Isabelle Galy, directrice de la Maison de l'Intelligence Artificielle (MIA) à Sophia Antipolis. Une occasion en or pour ces jeunes sociétés ambitieuses de faire du networking et de présenter leurs innovations majeures en IA, que ce soit dans le domaine de la santé, la sécurité, le tourisme ou la mobilité. Tout au long du salon, des IA Talks réunissant des experts étaient proposées sur le stand, avec des thématiques autour de la médecine de demain, du Métavers, du territoire durable, du sport...

DES PÉPITES LOCALES DE L'IA

Basée à Cagnes-sur-Mer, Nodeus Solutions a conçu le « dispositif de bienveillance à distance » Kokoon pour les seniors. Des capteurs non-intrusifs, couplés à un algorithme intelligent, analysent en temps réel les habitudes, l'état général et l'habitat de la personne isolée. Les proches restent ainsi avertis de tout changement et des urgences telle que la chute. Autre prodige de l'IA, MyDataModels à Sophia est capable de générer des modèles prédictifs dans des environnements très frugaux en données. Parmi ses récentes réalisations : le système de surveillance sous-marine BlueGuard, conçu avec Thalès, est capable de repérer un intrus sous-marin hostile. Videtics à Sophia propose quant à elle une solution avant-gardiste d'analyse vidéo dédiée à la sûreté et la mobilité, qui détecte des mouvements suspects dans la rue, et peut déclencher des alertes en temps réel.



+ de 3000 scolaires et grand public sensibilisés à l'IA depuis janvier 2023 au sein de la Maison de l'Intelligence Artificielle.

(Re)Visionner les conférences organisées à l'occasion du WAICF 2023



@maison_ia06
(Playlist WAICF 2023)

L'IA vous intéresse ?

Tenez-vous informé sur :
maison-intelligence-artificielle.com

Vaccin contre le papillomavirus : une prévention efficace contre certains cancers

Le vaccin contre le papillomavirus a fait ses preuves dans la lutte contre certains cancers, dont celui du col de l'utérus. Pour éradiquer ces maladies, le Département met en place un dispositif d'aide afin que tous les jeunes Maralpins, dès 11 ans, puissent se faire vacciner.

Sexuellement transmissible, l'infection par les papillomavirus humains (HPV) affecte plus de 80 % des personnes au début de leur vie sexuelle, et se trouve à l'origine de nombreuses affections, dont le cancer du col de l'utérus. Si la vaccination anti-HPV offre une protection efficace contre ces maladies, la France compte pourtant parmi les mauvais élèves en la matière. Fin 2021, le taux de couverture vaccinale était de 45,8 % pour les filles et 6 % pour les garçons, alors que la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030 vise un objectif de 80 % d'ici sept ans. Un taux déjà dépassé par plusieurs de nos voisins européens, comme le Royaume-Uni, le Portugal, ou la Suède.

POURQUOI SE FAIRE VACCINER ?

Il existe plus de 150 types de papillomavirus dont 40 peuvent infecter les organes génitaux des hommes et des femmes. En France, ces virus sont à l'origine chaque année de plus de 100 000 verrues génitales bénignes, 30 000 lésions précancéreuses du col de l'utérus et plus de 6 000 cancers (col de l'utérus, autres organes génitaux, tube digestif bas, sphère ORL...). Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), ces cancers seraient évitables grâce au dépistage et à la vaccination. Attention : se faire vacciner ne dispense pas d'effectuer le dépistage du cancer du col de l'utérus par frottis chez les femmes de 25 à 65 ans.

POUR QUI ?

La vaccination est recommandée pour les filles et les garçons de 11 ans à 14 ans, et s'effectue en 2 doses, administrées à six mois d'intervalle. Elle peut être proposée en rattrapage jusqu'à l'âge de 19 ans, en trois doses, et reste possible jusqu'à 26 ans pour les hommes qui ont des relations sexuelles avec les hommes (HSH).

OÙ SE FAIRE VACCINER ?

Il est possible de se faire vacciner dans un cabinet médical, un centre de planification, un centre de santé ou de vaccination publique.

UN ACTE REMBOURSÉ ?

Oui, la vaccination anti-HPV est remboursée à 65 % par l'Assurance Maladie, le reste par une mutuelle. Le Département des Alpes-Maritimes prend en charge les 35% non couverts par l'Assurance Maladie pour les jeunes à partir de 11 ans dont la famille ne dispose pas de complémentaire santé.

DÉPARTEMENT : UN DISPOSITIF D'AIDE À LA VACCINATION POUR TOUS

Depuis 2010, le Département s'associe aux différents acteurs de santé pour organiser une campagne de vaccination contre les papillomavirus humains. Les familles des adolescents reçoivent, de leur organisme d'assurance maladie, des courriers d'information assortis de bons de prise en charge des vaccins pour celles qui n'ont pas de complémentaire santé. Grâce à ces bons et sur prescription médicale, elles peuvent se faire délivrer gratuitement les doses de vaccin par le pharmacien.

Plus d'infos sur www.departement06.fr

(Onglet Santé > Prévention > Vaccination > Action départementale pour la vaccination HPV)



La chasse au frelon asiatique dès le printemps

Prédateur redoutable des abeilles, le frelon asiatique nuit à la biodiversité. Pour lutter contre cet insecte invasif, le Département met en place, cette année encore, un dispositif de destruction des nids, qui aura lieu en 2023, du 17 avril au 8 décembre. Petite piqûre de rappel.

LE DÉPARTEMENT PROTÈGE LES ABEILLES

Essentielles à la pollinisation, les abeilles sont aujourd'hui menacées. Déjà fragilisées par le changement climatique, elles subissent la traque d'un super prédateur originaire d'Asie, apparu en France il y a une vingtaine d'années : le frelon asiatique. Pour protéger les abeilles et plus largement tous les autres insectes pollinisateurs de leurs assauts, le Département a mis en place depuis 2015 un dispositif annuel de lutte ciblé contre le frelon asiatique (*Vespa Velutina Nigrithorax*), intégré à son Plan apicole. Entre 2015 et 2022, afin de limiter les ravages engendrés par cette espèce invasive, ce sont près de 4 260 nids qui ont pu être ainsi détruits dans les Alpes-Maritimes par l'intermédiaire d'interventions pratiquées à travers ce dispositif départemental.

COMMENT IDENTIFIER UN NID ?



Le nid primaire est sphérique avec un orifice d'entrée dans sa partie basse. La reine choisit un endroit abrité bénéficiant des premières chaleurs. Il est souvent situé à proximité d'une source d'eau afin de modeler son matériau de construction. Puis, la colonie se délocalise en hauteur créant un nid adulte avec entrée latérale. Son diamètre peut atteindre 80 cm.

VOUS AVEZ REPÉRÉ UN NID VISIBLE SUR VOTRE PROPRIÉTÉ ?

Ne le détruisez pas vous-même ! Si le nid est visible et actif, et se trouve à l'intérieur de votre propriété, le Département peut missionner des entreprises spécialisées pour l'expertiser et assurer gratuitement sa destruction. Dans tous les cas, pour votre sécurité

et une intervention efficace, il est fortement conseillé de faire appel à des professionnels certifiés de la désinsectisation.

QUAND LE DÉTRUIRE ?

Dans l'idéal, le piégeage et la destruction des reines de frelon asiatique doivent se faire le plus tôt possible au printemps. Dès la fin de l'hiver et dès que la température le leur permet, les reines de frelons asiatiques commencent à fabriquer leur nid primaire, de la taille d'une orange et évoluant très rapidement. Il est important de les détruire le plus précocement possible. Lorsqu'elle a suffisamment fait évoluer son nid en début de saison, la reine et son armée d'ouvrières se délocalisent dans leur nouveau nid construit dans les hauteurs des arbres. La destruction peut se faire jusqu'au début du mois de décembre, moment où l'activité diminue jusqu'à devenir inexistante. Seules les reines sont parties se mettre à l'abri pour hiverner. Les enveloppes de nids sont encore visibles, intactes pour certaines, mais il n'y a plus d'activité. À ce stade, ils ne présentent aucun danger pour l'homme.

LE DISPOSITIF DÉPARTEMENTAL : UNE INTERVENTION EN 2 TEMPS

Dans un premier temps, un spécialiste mandaté fixera avec vous un rendez-vous sur site qui permettra l'identification de l'espèce. Une fois la présence d'un nid de frelons asiatiques avérée, le prestataire chargé de la destruction du nid lui succèdera. Il faut compter en moyenne un délai global de 5 à 10 jours entre la prise en compte du signalement et la fin de l'intervention. Les interventions sont entièrement gratuites pour les usagers ayant déclaré un signalement soit par le n° Vert, soit par le site mesdemarches06.fr

OÙ S'ADRESSER ?



- En allant sur le site de : mesdemarches06.fr (onglet frelon asiatique) ;
- En appelant le N° Vert : **0805 460 066**, du lundi au samedi de 8h30 à 20h (Appel gratuit) ;
- En scannant le QR Code ci-dessus ;
- Plus d'informations sur : www.departement06.fr

Ce dispositif n'est pas destiné à répondre aux situations d'urgence liées à la sécurité physique des personnes.

En cas de danger imminent pour la population la seule procédure à suivre est l'appel aux services d'urgences (18 ou 112).



© Drone06

De surprenants joyaux verts

Jusqu'au lundi 1^{er} mai 2023, le 4^e Festival des Jardins de la Côte d'Azur enchante le public avec ses jardins aux « Surprenantes perspectives ». Un feu d'artifice végétal et floral, qui vaut assurément le détour.

◆ Un Festival gratuit et pour tous

« Le Festival des Jardins de la Côte d'Azur » est de retour ! 10 villes du département et la Principauté de Monaco accueillent cet événement autour d'une thématique originale : « Surprenantes Perspectives ». Depuis sa création en 2017 par le Département des Alpes-Maritimes, le festival a reçu des centaines de milliers de visiteurs, amoureux des végétaux et des fleurs. Désormais un rendez-vous incontournable du printemps, la manifestation, organisée tous les deux ans, ambitionne de valoriser le patrimoine des jardins maralpins et le savoir-faire des professionnels du paysage.



© Drone06

◆ Des créations paysagères internationales récompensées

Cette année, 17 créations paysagères de 200 m² chacune ont été retenues par un comité présidé par l'architecte-paysagiste Jean Mus. Issues de huit pays différents (France, Italie, Pays-Bas, Afrique du Sud, Croatie, Chine, Uruguay, Royaume-Uni) et réparties sur six sites d'exposition, elles sont signées par des artistes jardiniers, qui ont mis en œuvre tout leur savoir-faire, leur passion et leur inventivité. Ces chefs-d'œuvre verdoyants ont pris place sur des lieux emblématiques. 7 récompenses ont été attribuées par 3 jurys.



© C.Moirenc

Un événement gratuit à découvrir à travers tout le département et la Principauté de Monaco

EN CHIFFRES



un concours international de **17** créations paysagères



14 jardins hors concours réalisés par les services espaces verts et les partenaires



7 candidats récompensés



38 jours d'exposition et d'animations pour petits et grands



11 sites



4700 m² de surface végétalisée

+ de 100 animations grand public

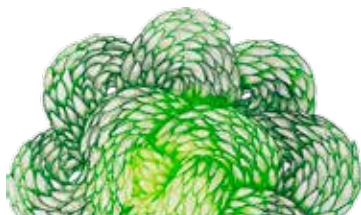
- spectacles jeune public ;
- ateliers créatifs ;
- jeux d'orientations ;
- conférences ;
- dégustation de plantes comestibles, visites et balades, initiations de toutes sortes.



Un festival écoresponsable

Le développement durable est une dimension incontournable qui se retrouve dans toutes les créations qui doivent notamment réduire au maximum leur consommation d'énergie et utiliser des espèces qui nécessitent le moins d'eau possible.

Les plantes et les matériaux utilisés seront récupérés et réutilisés par les créateurs ou les communes.



© Illustrations Lupiko



© DR

Le mot de Denis Brogniard, Journaliste et animateur télé

Parrain de la 4^e édition du Festival des Jardins de la Côte d'Azur et président du jury officiel

« Quel bonheur d'être le parrain du Festival des Jardins de la Côte d'Azur (...) J'aime viscéralement la nature, je suis très attaché aux jardins, notamment chez moi, et j'ai une admiration infinie pour ceux que j'appelle les architectes des jardins, c'est-à-dire les paysagistes qui font preuve tous d'une imagination débordante pour créer des jardins sublimes. (...) Une vraie aventure végétale ! »



festivaldesjardins06.fr

Partez à la découverte des jardins en concours et laissez-vous guider à travers les visites audio-guidées en français et en anglais !

+ D'INFOS SUR LES JARDINS ET LES ANIMATIONS EN FLASHANT CE CODE



Le parc du Vinaigrier

Un écrin d'émeraude aux portes de Nice

Promontoire de verdure, cet ancien domaine agricole à la riche biodiversité se découvre au fil de ses sentiers. Avec, au sommet, une vue imprenable sur la baie des Anges à Nice et la rade de Villefranche-sur-Mer.

Pour l'écrivain niçois Louis Nucéra, « la Beauté qui se voulait éternelle » avait élu domicile sur ce coin de terre privilégié. Ecrin vert perché à 370 mètres d'altitude, le parc naturel départemental du Vinaigrier déploie ses 31 hectares sur les hauteurs de Nice, à l'est de la ville. Ce véritable poumon vert est la propriété du Conservatoire du littoral depuis 1988. Le site protégé, classé Natura 2000 et géré par le Département, offre un panorama unique sur la Baie des Anges et la rade de Villefranche-sur-Mer. Cet ancien domaine agricole est constitué d'un plateau calcaire et de versants plus ou moins abrupts, de sentiers de promenades, de restanques et d'une belle oliveraie. Un endroit parfait pour les flâneries et découvertes en famille.

L'HOMME PRÉSENT DEPUIS L'ANTIQUITÉ

Autour du 1^{er} siècle avant J.-C., une communauté celto-ligurie occupait ce site en hauteur. Ces « Niçois » de l'Antiquité vivaient d'agriculture et de pastoralisme. De leur passage, on observe aujourd'hui encore les vestiges d'un mur cyclopéen (construction primitive constituée de grosses pierres), témoin d'une ancienne enceinte fortifiée. Mais c'est une exploitation agricole plus récente dont on peut surtout voir les traces, avec ses anciennes restanques et sa ferme de style italo-provençal. Les anciens agriculteurs avaient mis au point un système d'irrigation ingénieux composé de puits verticaux et horizontaux destinés à récupérer les eaux pluviales. Le Vinaigrier a été également le théâtre d'événements militaires lors de la guerre de Succession d'Autriche au XVIII^e siècle, qui ont laissé des traces discrètes par endroits.

UNE VÉGÉTATION EN ESCALIERS

Du bas du domaine au plateau qui le surmonte, trois ensembles de végétaux se côtoient sur le parc. Ces étages de végétation sont chacun peuplés d'un cortège de plantes variées. Sur le plateau s'épanouissent des pins d'Alep. Sur la falaise abrupte poussent de majestueux chênes verts, tandis que sur le talus, le regard s'émerveille à la fin mai par la floraison des frênes à fleurs. Au printemps, le Vinaigrier et ses nombreuses restanques orientées plein ouest prennent l'apparence d'immenses marches couvertes de fleurs, parmi lesquelles poussent la fameuse Nivéole de Nice ou le Pavot pennée.



UNE FAUNE DENSE ET VARIÉE

De nombreux animaux ont élu domicile et vivent en toute quiétude dans cet éden vert. On y croise des mammifères tels des renards, sangliers, écureuils, blaireaux, et aussi, 13 espèces de chauves-souris. Une vingtaine d'espèces d'oiseaux, certaines rares, s'y observent également, qu'elles soient sédentaires ou migratrices. Parmi elles : la huppe fasciée, les mésanges charbonnières, les fauvettes mélanocéphales... Au printemps, dans la partie cultivée du domaine, vous serez peut-être surveillé par un rouge-gorge. Très territorial, il vous accompagnera nerveusement, voletant de perchoir en perchoir, jusqu'à ce que vous ressortiez de son domaine !

2 KM À PIED...

L'une des promenades incontournables du parc est son sentier thématique, long de 2 kilomètres et qui surplombe le littoral. Accessible à tous, cette mini randonnée à flanc de colline relie le Col de Villefranche à la Grande Corniche. Elle permet de découvrir les anciens puits et citernes du réseau d'irrigation, les cultures maraîchères en restanques, l'oliveraie et la yeuseraie pluricentennaires et le verger. L'on peut aussi emprunter d'autres itinéraires de randonnées traversant le site, et respirer l'air à pleins poumons !

UN BELVÉDÈRE SUR LA GRANDE BLEUE

Au sommet du parc, un observatoire et une table d'orientation dévoilent un magnifique panorama sur le littoral. De là-haut, le regard embrasse la rade de Villefranche avec Saint-Jean-Cap-Ferrat, le Vieux-Nice, le Mont Boron, et jusqu'au massif de l'Estérel. À voir absolument !

450 OLIVIERS EN CULTURE

Datant de l'ancienne exploitation agricole, l'oliveraie du Vinaigrier est méticuleusement entretenue par les travailleurs de l'Établissement Spécialisé d'Aide au Travail (ESAT). 450 oliviers sont en culture sur 7,6 hectares, permettant de produire une huile d'olive de haute qualité, après trituration dans un moulin traditionnel.

EN PRATIQUE

Horaires d'ouverture :

Du 1^{er} avril au 31 octobre : 7h30 à 20h

Du 1^{er} novembre au 31 mars : 8h à 18h

Parc naturel départemental du Vinaigrier

Boulevard de l'Observatoire

RM 2564 - 06300 Nice

COMMENT S'Y RENDRE ?

Depuis Nice, prendre la Grande Corniche (RN 2564) puis continuer environ 50 m après l'observatoire de Nice, l'accès et le parking « Vinaigrier supérieur » se situent sur la droite. En bus, prendre la ligne 84 arrêt Sainte-Anne. Pour atteindre la partie inférieure du parc, prendre la Grande Corniche et tourner à droite, avenue du Professeur Henri Chrétien.

© A.Vasseur

DES ANIMATIONS GRATUITES POUR TOUS

Des visites et animations gratuites et pédagogiques sont régulièrement proposées au sein du parc, comme par exemple, une « Balade à la découverte du patrimoine historique » ou bien des ateliers de sensibilisation. A l'occasion de la Nuit internationale de la chauve-souris notamment, qui se déroule en août, les visiteurs peuvent observer et « écouter » cet animal mal-aimé et méconnu, et néanmoins fascinant.

Prochainement au Vinaigrier (sur réservation) :

- Atelier de jardin naturel et écoresponsable, les samedis 22 avril et 24 juin (10h à 12h30 et 13h30 à 16h).

Réservation et programmation sur

www.departement06.fr

(rubrique Parcs naturels départementaux / Animations grand public)

Ou en flashant le QR-code :



IMMERSION LUDIQUE DANS LA VALMASQUE

Après les parcs de Vaugrenier, du Vinaigrier, de la Grande Corniche, du Cros de Casté et de l'Estérel, un nouveau parc naturel départemental intègre aujourd'hui l'application ludique « Les Explorateurs des parcs » : celui de La Valmasque ! Défis, jeux et quizz vous sont proposés pour découvrir cet éden familial de 428 hectares, entre étang, sentiers de randonnée, activités variées, idéal pour les familles et les amoureux de la nature. L'objectif : récolter un maximum d'étoiles en réussissant les activités et gagner des cartes à collectionner. Isa et Max, les gardes nature (virtuels) seront là pour vous accompagner.

explorateursdesparcs.departement06.fr

* Sur les différentes plateformes de téléchargement.



Un printemps de découvertes

Cette saison, les espaces culturels départementaux invitent leurs visiteurs à s'émerveiller, voyager dans le temps et à travers le territoire, et découvrir des univers étonnants qui ne manqueront pas de faire briller les yeux des petits et des grands.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES ALPES-MARITIMES

Éclairer et transporter les Alpes-Maritimes : deux siècles d'histoire de l'électricité

Les Alpes-Maritimes, un département plein d'énergie depuis plus d'un siècle ? En résonance avec le GREEN Deal 06, les Archives départementales présentent une exposition, un catalogue et un colloque d'historiens mettant en perspective la production, la distribution et l'utilisation de l'électricité sur le territoire maralpin de la fin du XIX^e siècle au début du XX^e siècle. Événement spécial : Colloque les 11 et 12 mai 2023 au Palais des Rois Sardes (dans la limite des places disponibles).

Exposition du 10 mai au 31 décembre 2023 - 147 Bd du Mercantour à Nice, CADAM, Bâtiment Charles Ginésy
Entrée libre et gratuite, du lundi au vendredi de 8h45 à 17h - dad@departement06.fr



ESPACE CULTUREL LYMPIA

« Gardiens 06 », photographies de Rip Hopkins

Dans une démarche à la fois anthropologique, documentaire et artistique, Rip Hopkins a signé cette série photographique inédite dédiée aux métiers de gardien. Si la thématique peut paraître étonnante au premier abord, elle prend tout son sens dans l'espace culturel Lympia, autrefois le baigneur du port de Nice. Le photographe joue avec le sujet et emmène les visiteurs dans un périple à travers les Alpes-Maritimes, de gardien en gardien. Les images créées portent chacune la force d'une individualité magnifiée et, réunies, offrent une vision d'ensemble sur le gardiennage, fonction méconnue en dépit de son importance dans notre société.

Jusqu'au 28 mai 2023 - espacelympia.departement06.fr - Entrée libre et gratuite

MUSÉE DES MERVEILLES À TENDE

« Mondes souterrains. Vallauria et l'héritage minier du Mercantour »

Jusqu'au 31 octobre 2023
Avenue du 16 septembre 1947, Tende
Entrée libre et gratuite
museedesmerveilles.departement06.fr



MUSÉE DES ARTS ASIATIQUES

« L'Asie sans réserve - Vol. 1 »

Jusqu'au 11 juin 2023
405 promenade des Anglais, Nice Arénas
Entrée libre et gratuite
maa.departement06.fr



**VOUS CROYEZ
AVOIR
TOUT VU ?**

1

Téléchargez
gratuitement
l'application
ARTIVIVE

2

Scannez
mon portrait !

Retrouvez l'exposition
Hors du Temps
jusqu'au 31.08.23

à la Micro-Folie
départementale à Nice



Rubiks cube
photographie
par Mathilde Oscar
Oeuvre en réalité
augmentée Fab Le Blanc

FESTIVAL JEUNE PUBLIC

NANANÈRE

DU 17 AU 30 AVRIL 2023



CAROLE TOLILA
JOURNALISTE ET MARRAINE DU FESTIVAL

UN FESTIVAL 100% GRATUIT !

6 SPECTACLES EXCEPTIONNELS !

Salle Laure Ecard à Nice

- Lily la princesse qui s'ennuie 17 avril à 15h
- Le sortilège de Gédéonne 19 avril à 15h
- Louve, y es-tu ? 21 avril à 15h

- Le roi et le secret 23 avril à 14h
- L'oiseau et l'enfant samouraï 25 avril à 15h

Salle Jean Grinda à Saint-Martin-Vésubie

- Pas plus haut que trois pommes 28 avril à 15h

4 PROJECTIONS AU CINÉMA JEAN-PAUL BELMONDO À NICE

- King
Mardi 18 avril à 10h30
- Les Elfkins : Opération pâtisserie
Jeudi 20 avril à 10h30

- La Famille Addams 2 : Une virée d'enfer
Mercredi 26 avril à 10h30
- Sonic 2, Le Film
Jeudi 27 avril à 10h30


4 LIVES SUR INSTAGRAM ANIMÉS PAR CAROLE TOLILA !

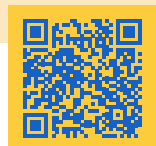
- Atelier Jardinage
Samedi 22 avril à 11h
- Atelier Pâtisserie
Dimanche 23 avril à 11h

- Atelier DIY
Samedi 29 avril à 11h
- Atelier créatif
Dimanche 30 avril à 11h

 @departement06

ET DE NOMBREUX ATELIERS AU MUSÉE DES ARTS ASIATIQUES À NICE
ET DANS LES MÉDIATHÈQUES DÉPARTEMENTALES !

Flashez ici 



L'excellence des cantines, un objectif pour les collèges du département

Les collégiens sont aujourd'hui demandeurs d'actions concrètes en faveur du climat, de la qualité de l'alimentation et le font savoir dans les conseils d'administration.

Le choix d'atteindre 50% de bio et local dans les assiettes des collégiens des Alpes-Maritimes est celui du Président du Département, c'est un bel objectif par rapport à celui de la loi Egalim qui impose 20% de bio.

Cet objectif est tenable. Ainsi, le collège de la Chenaie à Mouans-Sartoux offre à ses élèves une alimentation 100% bio et autant que possible locale, sans dépasser le coût maximum imposé, grâce notamment à une lutte efficace contre le gaspillage alimentaire. Cette démarche assure la continuité de ce qui se passe dans les cantines de la commune.

Les efforts conjugués de la direction du collège et des personnels de cantine, autour du chef de cuisine depuis 3 ans, ont permis à l'établissement d'atteindre le très

exigeant label Ecocert de niveau 3 « niveau excellence » qui évalue 4 grandes catégories : produits bio, locaux, sains et durables.

Il impose des critères non seulement au contenu de l'assiette mais aussi à l'établissement, à la gestion environnementale du site, à une transparence des prestations et du niveau de labellisation. Cette démarche se veut donc globale et cohérente : du restaurant jusqu'à l'assiette des convives. Notre Département compte des personnels de grande qualité dans les collèges, prêts à s'engager dans une démarche exemplaire qui donne du sens à leur mission quotidienne auprès des élèves qui en comprennent parfaitement les enjeux citoyens et écologiques. C'est une fierté pour notre Département.

POUR LE GROUPE ENVIRONNEMENT ET SOLIDARITÉ

Le Département doit protéger les Maralpins et assumer pleinement ses compétences obligatoires

Les crises successives traversées sont lourdes de conséquences dans le quotidien des Maralpins. L'inflation et l'explosion des coûts de l'énergie sont des charges supplémentaires pour tous, à commencer par les plus précaires et les classes moyennes.

En tant que chef de file de l'action sociale, le Département a le devoir d'aider nos concitoyens. Surtout qu'il en a les moyens financiers puisque l'attractivité des intercommunalités lui assure une hausse des droits de mutation perçus.

Malgré une hausse du budget général en 2023, le Département se refuse toujours de mettre en œuvre une politique sociale volontariste.

Pire, il a baissé le budget alloué à l'action sociale alors qu'il est déjà en dessous de la moyenne nationale en abandonnant notamment nos seniors. Sur l'aide aux personnes âgées, les crédits alloués sont passés de 36% du budget en 2009 à 28% aujourd'hui.

Concernant la prise en charge des personnes âgées dépendantes dans les EHPAD, malgré l'augmentation que nous avons obtenue, le point GIR reste l'un des plus faibles de France, en dessous de la moyenne nationale.

Enfin, il abandonne les plus précaires. La baisse importante des crédits alloués au RSA, 10 millions d'euros de moins, est une hérésie alors que le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté reste élevé dans le département.

Nous demandons la création d'un véritable bouclier social départemental pour aider les plus démunis à traverser cette crise. Cet acte concret permettrait de remettre le Département dans sa vocation première : la solidarité, la cohésion sociale et la lutte contre la précarité.

POUR LE GROUPE NOTRE DÉPARTEMENT D'ABORD

FESTIVAL
Printemps DES
SENIORS
REVIENT POUR UNE 4^E ÉDITION!



DU 30 MARS AU 11 JUIN 2023


**23 CONCERTS GRATUITS
DANS 16 COMMUNES**


Votre rando du printemps : La Cime du Cheiron

Cette montagne calcaire aux crêtes déchiquetées divise les bassins de l'Estéron et du Loup : son imposante face sud, aride, bien visible depuis la Côte, s'élève en toile de fond dans l'échancrure des gorges du Loup, alors que sa face Nord, au relief plus déboussaie, abrite les pistes de ski de la station de Gréolières-les-Neiges, la plus maritime des Alpes !


20 km seulement à vol d'oiseau séparent le sommet (1 778 m) des eaux de la Méditerranée. Cette situation exceptionnelle récompensera les randonneurs par un panorama somptueux. Au Sud, on découvre la Côte d'Azur du Cap Camarat (Saint-Tropez) au mont Agel (Monaco) en passant par les îles de Lérins, alors qu'au Nord on pourra identifier les sommets bordant la frontière italienne depuis Menton jusqu'à la haute Tinée. A l'Ouest, l'Arc de Castellane et les montagnes du Tanneron annoncent la Provence, toute proche ; avec un peu de chance, on apercevra au large de la Méditerranée les montagnes de Corse.


ITINÉRAIRE

 Au bord de la RD 2 (voie de contournement) au nord-est de Gréolières (830 m), la balise 30 marque le départ de la randonnée ; passer bientôt parmi les ruines du château de Gréolières-Haute, construit par le Comte de Provence vers 1230-40, et remonter le versant sud par le tracé du GR®4.

 Après la balise 193, franchir les barres du Cheiron pour gagner tout d'abord la Croix de Barri, puis le Collet (b.194). Remonter plein est une croupe puis un fond de talweg avant de sortir sur une zone dénudée propice au pacage des moutons. A la balise 404a, continuer à monter plein est sur le sentier qui

se faufile entre les lapiazs pour rejoindre enfin la crête bordant les falaises de la face sud. Peu après la côte 1 564 m, rejoindre les crêtes bordant les falaises de la face sud.

 Lorsque les remontées mécaniques de la cime du Cheiron sont visibles, le sommet (1 778 m) n'est plus très distant (balise 405). Ne pas hésiter à traverser le haut de la piste pour gagner la table d'orientation où le panorama est exceptionnel. Retour par le même itinéraire (via les balises 405, 194, 193 et 30).

 **Variante :** traversée intégrale des crêtes du Cheiron de Gréolières à Bézaudun via les balises 405a, 408, 409, 146, 145 et 130. Ce parcours de crête, unique dans les Alpes-Maritimes par l'ampleur du panorama et le kilométrage (11 km de crêtes environ), nécessite de prévoir une navette de véhicule entre Gréolières et Bézaudun.

ACCÈS ROUTIER

De Nice (aéroport), suivre l'autoroute A8 vers l'Ouest jusqu'à Cagnes-sur-Mer et gagner La Colle-sur-Loup par la pénétrante. Remonter les gorges du Loup (RD 6, RD 3, RD 2) et atteindre le village de Gréolières.

CARACTÉRISTIQUES DE LA RANDONNÉE



NIVEAU
Sportive



DURÉE
5 h 00



DENIVELÉ
+ 950 m,
- 950 m



CARTOGRAPHIE SPÉCIFIQUE :
"Vallée de l'Estéron"
TOP 25 n° 3642 ET

RECOMMANDATIONS DE SÉCURITÉ

La randonnée proposée se déroule dans un milieu naturel de moyenne montagne soumis aux aléas climatiques. Chaque usager évolue dans cet environnement en fonction de ses capacités, sous sa propre responsabilité, en connaissance des risques encourus liés au milieu ou à l'activité et doit prendre les précautions nécessaires pour une pratique en toute sécurité.

- N'hésitez pas à **faire appel à un professionnel** pour découvrir la rando en toute sécurité ;
- **Recommandations de pratique :** un équipement adapté au parcours, des conditions météorologiques vérifiées avant le départ (08 99 71 02 06), constituent des facteurs importants de confort et de sécurité ;
- **Pour alerter les secours, composez le 112.** Attention : en fonction de la couverture GSM, le recours au téléphone portable ne peut être systématique.



**CARTOGRAPHIE DU PARCOURS
ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ**



Les frères Tourteaux

et leur risotto au noir, tagliatelles de seiche et palourdes, jus iodé au curcuma



Aux fourneaux du restaurant Flaveur à Nice, les frères Tourteaux, Gaël et Mickaël, jouent sans fausse note une partition culinaire à quatre mains. Tout deux ont fait leurs armes dans de grandes maisons de la gastronomie. Dans leur établissement familial, la cuisine se réinvente saison après

saison. Créative et chaleureuse, elle s'anime autour de plats méditerranéens sublimés par des accords venus d'ailleurs, en écho à leur enfance passée en Guadeloupe et à leur goût des voyages. Une mélodie de saveurs préparée avec des produits locaux et que les convives dégustent dans une salle lumineuse parsemée d'œuvres contemporaines et d'art de la table. Les experts du goût ne s'y trompent pas. Depuis 2018, la table de ces frères nissart est détentrice d'une 2^e étoile au guide Michelin et de 4 toques au Gault et Millau !

PRÉPARATION

Détaillez les blancs de seiches en tagliatelles de 1 mm d'épaisseur, et réservez au froid. Puis, décortiquez les gamberonis, les tailler en 3 morceaux, et réservez. Ouvrez les palourdes à la marinière (vin blanc, échalote, persil), récupérez le jus, et décoquillez les palourdes. Réservez.

Jus iodé au curcuma

Réduire d'1/3 le jus de cuisson des palourdes, ajoutez les racines de curcuma et infusez le tout pendant 15 minutes environ. Filtrez et montez au beurre.

Risotto au noir

Suez l'oignon blanc ciselé et les gousses d'ail avec du beurre, ajoutez et nacrez le riz (le rendre translucide) pendant 2 minutes environ, déglacez avec le vin blanc, réduire puis mouillez avec le fumet de poisson bouillant par petites quantités. Renouvelez l'opération jusqu'à la cuisson du riz (soit 18 minutes environ). Ajoutez de l'encre de seiche et la brunoise de fenouil, montez au beurre puis liez avec le parmesan.

FINITION

Glacez les tagliatelles de seiches, les palourdes et les gamberonis dans le jus iodé au curcuma.

PRÉSENTATION

Dans une assiette creuse, dressez une cuillère de risotto au noir, versez le jus iodé au curcuma émulsionné, puis disposez les coquillages, une quenelle de mascarpone confectionné à l'aide d'une cuillère à moka, les pousses de bourrache. Arrosez d'huile d'olive et ajoutez 5 grains de sel noir sur la quenelle de mascarpone.



INGRÉDIENTS POUR 4 PERSONNES :

- 200 g de risotto Carnaroli Gran Riserva
- 1 oignon blanc ciselé
- 2 gousses d'ail
- 60 g de beurre
- 1 l de fumet de poisson
- 200 g de vin blanc
- QS* d'encre de seiche
- QS de parmesan
- 1 fenouil en brunoise (juste blanchi refroidi)
- 400 g de blancs de seiches (de Méditerranée)
- 4 gamberonis
- 16 palourdes

JUS IODÉ AU CURCUMA RACINE :

- 200 g de vin blanc
- 1 échalote ciselée
- QS de persil haché
- 3 racines de curcuma
- QS de mascarpone, huile d'olive, sel noir d'Hawaï

* Quantité suffisante



CELA COULE DE SOURCE!

JE FERME MON ROBINET.

Soit une économie moyenne de 24 litres d'eau
à chaque brossage de dents.



L'eau est précieuse, préservons-la !

www.eau06.fr

 #AlpesMaritimes



DEPARTEMENT06

UNE CAMPAGNE RÉALISÉE POUR

VOUS
AVANT
TOUT!

PAR LE DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES